



Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades

COMMUNE DE VINÇA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

n° 20221212077 • VERSEMENT DE LA SUBVENTION DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE AU BUDGET ANNEXE DU CAMPING

Le lundi 12 décembre 2022, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Vinça, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le jeudi 8 décembre, se sont réunis à la salle de la Mairie, conformément à l'Article L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

16 présents : Bruno GUÉRIN, Jean-Pierre MENDOZA, Marie-France MARTIN, Bernard BACO, Lucette ORTIZ-CASTILLO, René DRAGUÉ, Christian BERNARD, Jean CLÉMENT, Christine MILÉSI, Cécile DRAPIER, Amandine DUCHATEAU, Marc PAGÈS, Solveig PAGÈS, Armel BRIAND, Robert JASSEREAU, Florence GONTRAN.

3 absents : Michèle CORNET ayant donné procuration à Jean-Pierre MENDOZA, Gérard CASENOVE ayant donné procuration à Marie-France MARTIN, Stéphanie PACHIS ayant donné procuration à Robert JASSEREAU.

Le Conseil Municipal désigne Madame Christine MILÉSI, Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire,

Rappelle que le Conseil Municipal a voté lors du budget primitif 2022 du budget principal de la Commune, l'inscription d'une subvention d'un montant de 79.400 € au compte 6573641 - Subventions aux budgets annexes du camping municipal ;

Rappelle que cette subvention est nécessaire à l'équilibre du budget annexe du Camping en l'absence de recettes depuis l'entrée en vigueur du bail emphytéotique administratif à la date du 1er avril 2022 ;

Rappelle que le versement de cette subvention est nécessaire pour la clôture et la dissolution du budget annexe du Camping ;

Expose que les services du Trésor Public sollicite que le Conseil Municipal délibère sur le versement du montant de subvention précédemment voté.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, soit 19 voix pour,

Approuve le versement d'une subvention du budget principal de la Commune d'un montant de 79.400 € au budget annexe 2022 du Camping municipal, en vue d'équilibrer et afin de clôturer et de dissoudre le budget annexe du Camping au 31 décembre 2022.

Décide le versement d'un montant de 79.400 € du compte : 6573641 - Subventions aux budgets annexes, du budget principal 2022 de la Commune, au compte 74 : subventions d'exploitation, du budget annexe 2022 du camping municipal.

Ainsi fait à Vinça, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



Bruno GUÉRIN.

Envoyé en préfecture le 19/12/2022
Reçu en préfecture le 19/12/2022
Publié le 20/12/2022
ID : 066-216602300-20221212-202212120771-DE